



Qualification des intervenants
Formateur / Testeur habilité R482

Moyens pédagogiques et techniques
Salle de cours / Zone d'évolution /
Engins de chantier

Durée de la formation

21h soit 3j

Taux de satisfaction

99.9%

Taux de réussite

99.3%

Débouchés

Personnel agissant sur les chantiers
de BTP.

Nombre de places maximum par
action : 6 pers.

Délai d'accès

Moins de 30 jours après la demande
de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être
adaptées à toute situation d'handicap
ou toutes difficultés Contactez nous
pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de
gants, chaussures de sécurité,
casque

Tél : 04 66 29 85 02

Mail : contact@acerfsformation.com

Site : www.acerfsformation.com

"Notre expertise : la
sécurité au travail !"

PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R482 Engins de chantier Cat A

Objectifs :

Être capable d'utiliser les engins de chantier, dans des conditions optimales de travail en sécurité.

Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Passer avec succès les tests théoriques et pratiques des engins de chantier, dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation CNAM R 482

Public et prérequis de la formation

Personnel débutant ou expérimenté dans la conduite d'engins de chantier

Aptitude médicale requise

Contenu de la formation

Formation théorique – 7 heures

Les bases de la réglementation applicable / Les documents à présenter lors des contrôles / Rôle des différentes instances et organismes de prévention

Les rôles et responsabilités du chef de chantier, chef d'équipe, élingueur, conducteur de travaux

Les principaux types d'engins

Les caractéristiques principales, les principaux composants / Les différents mécanismes

Les différents organes de service et dispositifs de sécurité / Technologie / Fonction

Les principaux risques

Les règles de conduite, de circulation, de stationnement

La gestuelle de commandement de manœuvre

Les dispositions générales de sécurité

Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Formation pratique – 7 heures

Adéquation / Prise de poste

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Conduite /Manœuvre/Circulation sur différents sols et dans différents conditions selon la catégorie d'engin concerné, dans le respect des règles de sécurité, conformément à la recommandation CNAM R482.

Les opérations d'entretien de 1er niveau / Les différents niveaux / Fin de poste

Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

Test CACES® – 7 heures

Modalités d'évaluations

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,

et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,

et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,

et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Sanction de la formation

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R482 Catégorie A



Certificat
N° D-680-09